

AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202146-DE

Reçu le 21/12/2021

Publié le 21/12/2021



VILLE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 46
CESSION DU VEHICULE COMMUNAL IMMATRICULE CY 401 RQ

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
9 décembre 2021		33	28	31

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 16 décembre 2021 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Molière en séance publique sous la présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

Etaient présents : M. CAYRON, M. GNERUCCI, M. BACQUET, M. PRIARONE, Mme LOUISA, M. MASSON, Mme PICQ, M. BENHAMOU, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, Mme DEMONEIN, M. FABRE, M. BUSNEL, M. DAMO, Mme BIANCHI, M. FLECHE, Mme SUCHET, M. TISSIER, M. LUCHINI, Mme AUZOLAT.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Carole SCHWALLER à M. Yoann GNERUCCI, Mme Line KERGOURLAY à M. Ken TISSIER, Mme Claude ICHARD à M. Julien LUCHINI.

Absents : Mme NOURI, M. GUÉRIN.

Mme Isabelle NOURI a quitté momentanément la séance et n'a pas pris part au vote.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

Monsieur SAVIO soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU le Code de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2221-1,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 chargeant le Maire d'exécution de l'opération et l'article L.2241-1 relatif à la gestion des biens communaux,

CONSIDERANT que la Commune n'a plus l'utilité du véhicule de la marque PEUGEOT 508, immatriculé CY-401-RQ genre VP, de type M10PGTVP009B302, n° de série VF38DRHC8DL047571, 1^{ère} mise en circulation le 18 septembre 2013, il est proposé de le céder à l'établissement M.I.A AUTOMOBILES – ZI du Capitou, rue Hubert Masquefa – 83600 FREJUS, moyennant la somme de 7 000 euros,

AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202146-DE

Reçu le 21/12/2021

Publié le 21/12/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la cession du véhicule de la marque PEUGEOT 508, immatriculé CY-401-RQ, genre VP, de type M10PGTVP009B302, n° de série VF38DRHC8DL047571, 1^{ère} mise en circulation le 18 septembre 2013, au profit de l'établissement M.I.A AUTOMOBILES – ZI du Capitou, rue Hubert Masquefa – 83600 FREJUS, au prix de 7 000 euros.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes les formalités relatives à la cession dudit véhicule.

DIT que la recette générée sera inscrite au budget de la Commune et que ce bien mobilier sera sorti de l'inventaire communal.

A l'unanimité

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 16 décembre 2021



Le Maire,
Jean CAYRON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.